

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	15
• présents	12
• votants	12
• absents	3
• exclus	0

De la commune Commune de Les Salles

Séance du 21 décembre 2020 à 20 heures 00

Date de convocation :
07 décembre 2020

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :
07 décembre 2020

Objet

Soutien pour la
réouverture de la section
ferroviaire "Boën-Thiers"

PEURIERE JEAN HERVE

Étaient présents :

CHAUX MICHEL - MEUNIER THIERRY - FAYE LYDIE -
FAFOURNOUX JEAN LOUIS - PILONCHERY BRUNO - BRUNET
VIVIANE - VASSEUR MICHELLE - OSSEDAT QUENTIN - CHAUX
NICOLE - FARGET GUY - MICHALET DOMINIQUE.

Absents avec excuses : GOUTORBE Sandy - ALLARD Aurélien -
ROUX Philippe.

Secrétaire de séance :

M. CHAUX MICHEL

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la fermeture de la ligne ferroviaire Boën-Thiers. Cette ligne a été présente pendant 143 ans et a permis de relier les grandes villes que sont Lyon, Saint Etienne, Thiers et Clermont Ferrand, cette ligne a toujours eu une haute importance dans le maillage du territoire dans le cadre du challenge mobilité de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Ainsi est remontée la nécessité de ré-ouvrir cette transversale la plus courte en reliant les 3 métropoles "Lyon-Saint Etienne-Clermont Ferrand" ce qui permettrait de diviser par 2 les coûts de transport des marchandises et des usagers.

Il propose à l'assemblée de soutenir le projet de réouverture de cette ligne ferroviaire.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- DECIDE d'apporter son soutien à la réouverture de la ligne ferroviaire Boën-Thiers.

Ont signé au registre tous les membres présent.